



RAPPORT ANNUEL DE GERANCE

d' ENERGIE PARTAGEE COMMANDITEE, associé commandité – gérant, AUX ACTIONNAIRES COMMANDITAIRES D'ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

PREAMBULE

Le rapport d'activité, commun à Energie Partagée Association et Energie Partagée Investissement, vous permettra de prendre connaissance de l'ensemble des activités mises en œuvre par le mouvement Energie Partagée et la mobilisation de toutes les équipes du mouvement, dirigeantes, opérationnelles et bénévoles, qui ont consacré temps et énergie à la réussite d'Energie Partagée.

Le présent rapport annuel de gérance ne s'attache qu'à l'activité d'investissement citoyen mis en œuvre par Energie Partagée Investissement au cours de l'exercice 2017, mais sa réussite est fortement liée à l'engagement de l'ensemble du mouvement Energie Partagée que nous tenons à remercier sincèrement.

Éléments marquants pour l'exercice 2017 :

L'année 2017 est le premier exercice comptable bénéficiaire, concrétisant le modèle d'investissement citoyen dans les énergies renouvelables que l'ensemble du mouvement Energie Partagée porte depuis plusieurs années.

Pour la 2^e année consécutive, la gérance, en accord avec le Conseil de surveillance, propose aux actionnaires l'émission d'une prime permettant de constater l'augmentation de la valeur de la société. Cette valeur provient des sociétés de projet (47 au 20/05/2018) dans lesquelles Energie Partagée a pris des participations et qui sont valorisées par les installations de production d'énergies renouvelables qu'elles détiennent et exploitent.

Il est rappelé aux actionnaires que le modèle de rendement de l'outil d'investissement d'Energie Partagée Investissement est basé sur une hypothèse de collecte minimale de 20 millions d'euros et optimale de 25 millions d'euros. Celle-ci a dépassé les 15,5 millions d'euros à fin avril 2018, avec une croissance de l'ordre de 2,5 millions d'euros par an, ce qui porte l'atteinte de cet objectif à 2020-2022, et confirme la préconisation de placement sur une durée de 10 ans exprimée dès le lancement de la première OFTP (Offre au public de titres financiers) en 2011.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur. Aucune modification comptable de ses méthodes n'a été opérée sur l'exercice 2017.

L'exercice comptable a débuté le 01/01/2017 et s'est terminé le 31/12/2017.

Les comptes annuels présentent un total de bilan de 14 223 485 euros et l'exercice comptable fait apparaître un bénéfice de + 41 645 euros.

Le capital social net (collecte – sorties), au 31 décembre 2017, est de 13 737 900 euros, auquel s'ajoute une prime d'émission de 24 382 euros.

SITUATION DE LA SOCIETE

Activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Energie Partagée Investissement a poursuivi sa mission d'investissement dans des sociétés de projet portant des installations de production d'énergie issue de sources renouvelables, portant le nombre de participations à 47 sociétés de projet, auxquelles s'ajoutent 9 participations stratégiques (c'est-à-dire de faibles montants d'investissement, dans des sociétés qui lui permettent d'accéder à des projets en développement).

Le montant total d'investissement net, porté en immobilisations financières dans les comptes annuels, atteint 8 606 013 euros à fin 2017, auquel s'ajoute des montants engagés à verser en 2018.

Plus de détail sur les participations dans la rubrique « participations » en page 5 du présent rapport et dans le tableau complet des participations en annexe.

Le capital de la Société :

Au cours de l'exercice, le capital a augmenté de 20% par rapport à son montant net à fin 2016 (hors prime d'émission), soit une hausse de 2 308 200 euros nets, passant de 11 429 700 euros à 13 737 700 euros. Le montant total des nouvelles souscriptions a atteint 2 442 400 euros auquel il faut retrancher le montant total des nouvelles sorties, soit 134 200 euros.

Le montant total des sorties reste toujours très faible et stable en pourcentage, soit moins de 1% du capital net de fin d'exercice, caractérisant une volonté de placement de long terme pour les souscripteurs.

Les produits de la Société :

Le montant total des produits atteint 461 670 euros en 2017, contre 377 638 euros en 2016, soit une croissance de 22%.

Ils proviennent de plusieurs sources :

- Produits de gestion des actions : il s'agit des frais de souscription payés par les actionnaires. Ils permettent de financer les opérations de commercialisation, de gestion administrative et comptable de la collecte de capital ;
- Revenus financiers liés aux investissements réalisés : il s'agit des produits issus des investissements dans les sociétés d'exploitation soutenues par Energie Partagée (dividendes, revenus des emprunts obligataires, rémunération des créances en compte-courant d'associé) ainsi que, de manière marginale, les frais d'instruction de dossiers facturés aux porteurs de projet ;
- Revenus financiers liés aux placements de trésorerie : dans le cadre des préconisations faites par l'AMF (Autorité des marchés financiers), Energie Partagée s'est engagée à conserver 20 % de son capital en trésorerie immédiatement disponible et plafonnée à 2 millions d'euros. Ces liquidités sont placées auprès de la Société Financière de la Nef, du Crédit Coopératif et de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes. Il faut noter que les taux de placement de ces liquidités ont fortement baissé au cours des trois dernières années, réduisant d'autant les revenus générés ;

- Revenus issus des prestations de services exercées auprès de partenaires du mouvement : mise à disposition de personnel (partage d'un poste de responsable administrative et comptable entre Energie Partagée Association et Energie Partagée Investissement) ; prestation de gestion administrative ou de communication pour des sociétés de projets (La Limouzinière, Solarvip, Energie Partagée Etudes, ...).

Le détail est précisé dans le tableau ci-dessous :

Détail des produits en k€	31/12/2015	31/12/2016	Prévisionnel 2017	Réel 2017	Prévisionnel 2018
liés aux souscriptions	37	58	55	49	50
liés aux investissements réalisés	159	201	246	272	350
liés aux placements de trésorerie	42	34	27	25	18
Liés aux prestations réalisées	11	85	85	109	117
Production immobilisée					
Produits divers	21			6	160
Total	270	378	413	462	695

Détail des revenus liés aux investissements réalisés

Les prises de participations détenues par Energie Partagée Investissement génèrent des revenus (272 k€), sous forme d'intérêts pour les avances en compte-courant d'associés et les obligations (ces montants sont généralement connus à l'avance et générés dès les premières années de la vie d'un projet) et sous forme de dividendes (ceux-ci sont généralement distribués 5 à 7 ans minimum après la mise en service de l'installation).

Les charges de la Société :

Le montant total des charges atteint 424 717 euros en 2017, contre 418 285 euros en 2016, soit une hausse de 1,5%, caractérisant une stabilité des charges de fonctionnement pour cet exercice.

détail des charges en k€	31/12/2015	31/12/2016	Prévisionnel 2017	Réel 2017	Prévisionnel 2018
Frais de personnel et mise à disposition	170	231	242	259	240
Frais de gérance	22	10	10	10	121
Communication et collecte	18	35	50	29	58
Autres frais généraux et divers	74	70	76	74	61
Impôts et taxes (dont taxe salaire et tva non récupérable)	23	22	22	22	21
Amortissements et provisions	84	30	6	8	11
Charges financières		21	21	22	62
Charges exceptionnelles	42				
Total	434	419	428	425	574

Les charges de personnel et les honoraires de prestations

Les dépenses de personnel comptent :

- des salariés de la Société, Erwan Boumard, Florence Martin et Fabienne Balland, pour 187 000 euros inscrits en charges de personnel)
- des salariés mis à disposition par Energie Partagée Association sur la promotion, la communication et l'animation nationale ou régionale, sur des temps partiels (Marc Mossalgue, Justine Peullemeulle, Julien Wegner, Arno Foulon, Olivier Berland et Sylvain Guineberteau), pour un montant de 49 100 euros (personnel mis à disposition)

Le montant du mandat de gérance exercé par Energie Partagée Commanditée reste à 10 000 euros par an.

Les autres honoraires correspondent à :

- honoraires d'expertise comptable et de commissariat aux comptes qui restent stables

- honoraires pour le pilotage d'Energie Partagée Etudes (Sylvain Gombert, sous forme de prestation, devenu salarié en début d'année 2018)

Les frais généraux et les frais de collecte du capital

Les frais généraux restent stables par rapport à 2017, mais les amortissements diminuent fortement (les frais liés à la mise en place des OPTF en 2011-2012 ont été totalement amortis en 2016).

Les frais de communication et de collecte ont été moins élevés que prévus car ils sont partagés avec Energie Partagée Association qui assure une grande partie de cette mission, notamment avec le soutien en 2017 de la Fondation Macif qui soutient l'ensemble du mouvement via Energie Partagée Association sur un axe « finances solidaires et changement d'échelle ».

Les charges inhabituelles ou non récurrentes de l'exercice

Rien à signaler

Activité de la société en matière de recherche et développement

Non concernée

Evènements importants survenus postérieurement à la clôture de l'exercice

Rien à signaler

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

En 2018, la gérance, Energie Partagée Commanditée, se propose de reconfigurer les ressources humaines nécessaires à l'exercice des activités d'Energie Partagée Investissement. En effet, depuis avril 2018, Energie Partagée Commanditée a élargi ses activités en assurant la présidence et la gestion d'une nouvelle société, EnRciT, dont l'actionariat est composé de la Caisse des dépôts et consignations, Ircantec et le Crédit coopératif et dont l'objet est d'investir dans des projets citoyens d'énergie renouvelable en phase de développement. Cette activité présente donc des complémentarités avec celle d'Energie Partagée Investissement qui investit en phase de construction et exploitation et il a semblé pertinent de mutualiser les ressources humaines et techniques, notamment les missions d'instruction et d'accompagnement financier des projets, ainsi que les missions de gestion administrative et comptable.

Un travail a été initié avec le Conseil de surveillance dès l'automne 2017 et qui prendra effet au 01 juillet 2018 pour reconfigurer le mandat de gérance d'Energie Partagée Investissement exercé par Energie Partagée Commanditée : l'ensemble des ressources humaines (4 salarié.e.s) et techniques (locaux, frais de déplacement et missions, autres frais généraux) sera transféré vers Energie Partagée Commanditée en échange d'une augmentation du mandat de gérance qui passera de 10 000 euros à 230 000 euros maximum en année pleine. En contrepartie, Energie Partagée Investissement n'aura plus de charges de personnel et verra ses frais généraux se réduire de manière importante.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Le Conseil de surveillance vous propose d'affecter la totalité de l'excédent de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à la somme de + 41 654,86 euros, au compte « report à nouveau » qui sera porté de – 636 826,02 euros à – 595 171,16 euros.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la société n'a procédé au titre des trois exercices précédents à la distribution d'aucun dividende.

DEPENSES ET CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES

Nous vous demandons de constater, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'il n'existe aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 de ce code.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions de l'article D.441-4 du code de commerce.

Exercice clos au 31 décembre 2017 :

	Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu			Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu		
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	Total	1 à 30 jours	31 à 60 jours	Total
	(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	nc			nc		
Montant HT des factures concernées	40 134		40 134	149 575		149 575
% du montant total des achats HT de l'exercice	22%		22%	nc		
% du montant HT de chiffre d'affaires de l'exercice	nc			32%		32%
	(B) Dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
	(C) Délais de paiement de référence utilisés					
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Délais contractuels ○ Délais légaux 			<ul style="list-style-type: none"> ○ Délais contractuels ○ Délais légaux 		

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES OU PRISES DE CONTROLE, FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES, PARTICIPATIONS CROISEES

L'activité d'Energie Partagée Investissement consiste pour une grande partie à prendre des participations dans des sociétés locales porteuses de projets citoyens d'installations d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Ces participations prennent la forme de souscriptions au capital des sociétés, de souscriptions aux obligations émises par les sociétés et d'avances en compte-courant d'associés. Certaines de ces participations ont déjà fait l'objet d'une restitution à Energie Partagée Investissement qui les réinvestit dans de nouvelles prises de participations.

Nos participations et engagements au 31/12/2017 :

Le montant total des encours au 31/12/2017 est de 8 567 020 euros dans 46 sociétés différentes auxquels s'ajoutent des montants engagés non encore versés au 31/12/2017 pour 1 045 245 euros dans ces mêmes sociétés. Par ailleurs, le comité des engagements a pris des décisions d'investissement pour 5 autres sociétés pour un montant de 304 500 euros

Un tableau plus complet en annexe reprend l'ensemble des participations détenues par Energie Partagée Investissement et précise pour chacune : le nom de la société, les montants par type d'instrument financier, la date de premier investissement, le montant d'encours et les revenus générés au 31/12/2017, le lieu, l'énergie, la puissance, la production attendue en année pleine et la production générée en 2017 si l'installation est en service.

Cas particulier de Energie Partagée Exploitation (filiale à 100% d'Energie Partagée Investissement)

Energie Partagée Investissement détient 100% des titres de la SAS ENERGIE PARTAGEE EXPLOITATION) créée en 2009 pour porter les tous premiers projets de production d'énergie renouvelable d'Energie Partagée, notamment Pic Bois, dans le département de l'Ain, première centrale solaire raccordée au réseau en France et financée par l'investissement citoyen.

Cette société a généré un résultat net comptable de + 3579 euros au cours de l'exercice 2017. Cette société assure ainsi une rémunération de 34 636 euros en 2016 contre 32 987 euros en 2016 à son actionnaire unique Energie Partagée Investissement. Elle est consolidée avec Energie Partagée Investissement sur le plan fiscal.

A noter qu'un évènement est intervenu après la clôture des comptes annuels et faisant peser un risque éventuel sur son actionnaire unique : au 31 mars 2018, nous avons dû mettre en arrêt d'exploitation la centrale Pic Bois à la demande de la compagnie d'assurances de la menuiserie qui héberge la centrale photovoltaïque, dans l'attente de trouver une solution pour garantir la non contagion par le feu entre la centrale en toiture et la bâtiment lui-même. A ce stade, Energie Partagée Exploitation dispose des fonds propres et de la trésorerie nécessaire pour faire face à ses échéances et n'est pas en situation de devoir faire appel à son actionnaire unique.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES DIRIGEANTS

En application de l'article L.225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce, nous vous informons des mandats et fonctions des dirigeants de la Société :

Nom	Fonction au sein de la Société	Autre mandat exercé
SOULIAS Emmanuel	Au titre d'Enercoop, gérant d'Energie Partagée Investissement, président d'Energie Partagée Commanditée président d'Energie Partagée Exploitation	Directeur général d'Enercoop SCIC SA Président de MINCOOP
HORENBEEK Bernard	Au titre de la Nef, associé d'Energie Partagée Commanditée et membre du comité de direction	Président du directoire de la Nef (SA coopérative)
LHOSTE Bruno	Au titre d'Energie Partagée Etudes, associé d'Energie Partagée Commanditée et membre du comité de direction	Président d'Inddigo (SAS)

LAGALAYE Vincent	Président du Conseil de Surveillance d'Energie Partagée Investissement	Non concerné
------------------	---	--------------

OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS OU D'OPTIONS D'ACHATS OU DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS RESERVEES AU PERSONNEL SALARIE DE LA SOCIETE

Non concerné

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Non concerné

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Notre commissaire aux comptes a été informé des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par la gérance au cours de l'exercice écoulé. Celles-ci ne sont pas reprises dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes, considérées comme relevant d'un fonctionnement normal de notre société et conclues dans des conditions normales.

Cependant, nous tenons à les porter à votre connaissance :

- Poursuite d'une convention de rémunération de compte courant d'associé entre Energie Partagée Investissement et Energie Partagée Exploitation, filiale à 100% d'Energie Partagée Investissement ;
- Poursuite d'un contrat de commission pour la gestion d'un portefeuille de projet entre Energie Partagée Investissement et Enercoop ;
- Poursuite d'un mandat de gérance rémunéré exercé par Energie Partagée Commanditée ;
- Poursuite de plusieurs contrats de prestation administrative entre d'une part Energie Partagée Investissement et d'autre part les sociétés La Limouzinière Energie, Société Hydro Electrique Cévenole, Energie Partagée Exploitation et Energie Partagée Etudes ;
- Contrat de prestation administrative entre Energie Partagée Investissement et la société Solarvip à compter du 06/07/2017 pour un montant annuel de 10 000 euros HT, soit 5 000 euros sur l'exercice 2017 ;
- contrat de prestation pour la direction et l'accompagnement à la refonte du projet entre Energie Partagée Investissement et Energie Partagée Etudes, pour la période du 03/02/2017 au 31/12/2017 pour un montant de 23 000 euros HT.

Le 5 avril 2017,

Pour l'associé commandité – gérant,
SAS Coopérative ENERGIE PARTAGEE COMMANDITEE,

Le Comité de direction, représenté par M. Emmanuel SOULIAS

Retrouvez tous les documents d'assemblée sur le dossier en ligne
<https://energie-partagee.org/assemblee-generale-les-22-23-juin-2018/>

Annexes au présent rapport :

- **Tableau détaillé des participations**

Energie Partagée - état du portefeuille de participations dans des sociétés de projet au 31/12/2017

société de projet			Investissement initial			Montant restant à décaisser	Montant déjà remboursé	Encours total au 31/12/2017 (immo nettes)	revenus annuels			installation de production			production	
nom	énergie	lieu	date	en capital	en compte-courant d'associé				en obligations	2016	2017	prévisions 2018	état avancement	date première mise en service	puissance en KW	attendue en MWh/an
EP Exploitation	solaire	69-78	21/09/2009	200 000,00	565 075,10			928 499,00	32 987,01	34 636,36	35 000,00	exploitation	01/03/2010	280	270	281
Giraud Agri Energie	solaire	42	26/11/2010	16 500,00	310 000,00			335 001,00	8 171,27	8 109,42	11 794,00	exploitation	01/05/2011	241	260	223
Plaine Sud Energies	solaire	14	09/10/2012	10 000,00	40 000,00		12 883,00	38 241,00	1 751,23	1 491,45	1 274,00	exploitation	22/11/2012	74	70	78
Soleil Eau Vent Energie (SE)	solaire	5	10/10/2012	5 400,00				5 400,00	90,00	108,00	0,00	exploitation	01/05/2011	535	700	745
Combrailles Durables	solaire	63	06/10/2014	5 000,00	45 000,00			54 050,00	2 025,00	2 025,00	2 025,00	exploitation	30/01/2013	326	330	484
ALTORA PV	solaire	68	20/11/2014	20 000,00	200 000,00		60 000,00	125 000,00	5 000,00	5 000,00	7 480,00	exploitation	17/12/2014	400	500	436
Soleil du Grand Ouest	solaire	35	21/04/2015	1 000,00	300 000,00		100 000,00	213 000,00	12 671,80	12 371,39	12 000,00	exploitation	01/09/2015	249	300	277
LUCISOL	solaire	84	30/03/2016	5 000,00	150 000,00		100 000,00	59 456,00	3 811,00	4 729,87	2 722,80	exploitation	01/08/2016	200	240	99
ESCOUMS SOLAIRE	solaire	66	08/04/2016	200,00	152 800,00		103 000,00	53 665,00	2 256,50	5 153,05	2 241,00	exploitation	13/07/2016	144	250	135
FERME D'ESCOUMS	solaire	66	08/04/2016	200,00	152 800,00		103 000,00	53 671,00	2 308,28	5 102,14	2 241,00	exploitation	13/07/2016	144	250	124
LUM DEL LARZAC	solaire	12	10/06/2016	1 100,00	50 000,00			51 364,00	0,00	264,00	837,00	exploitation	12/05/2015	153	185	185
ADVIVO SOLAIRE	solaire	38	17/06/2016	2 000,00		190 500,00		197 334,00	1 653,00	3 181,35	3 000,00	construction		2 100	2 000	
ENERG Y CITOYENNE	solaire	38	12/09/2016	20 000,00				20 000,00	0,00	0,00	0,00	exploitation	01/10/2017	106	127	
ENR CHANTREIRE	solaire	44	20/12/2016	500,00			154 500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	développement		225	245	
LE WATT CITOYEN	solaire	30	20/04/2017	100,00			50 000,00	100,00	0,00	0,00	2 048,00	construction		250	378	
AURANCE ENERGIE	solaire	7	01/06/2017	14 950,00				14 950,00	0,00	717,60	0,00	exploitation	18/06/2012	162	182	168
SOLARVIP	solaire	75	06/07/2017	115 000,00				115 000,00	0,00	0,00	0,00	exploitation	18/09/2012	561	405	394
SOLARIS CIVIS	solaire	13	15/12/2017	600,00				600,00	0,00	0,00	0,00	développement		5 000	7 743	
Total solaire	Total solaire			417 550,00	1 965 675,10	190 500,00	264 500,00	518 883,00	2 265 831,00	72 725,09	82 889,63	82 662,80		11 150	14 435	3 629
Methalayou	metha	64	30/09/2014	65 000,00	267 500,00			344 374,00	125,03	11 660,00	12 273,00	construction		600	8 000	
Methamly	metha	69-42	17/01/2015	28 500,00	108 300,00			161 791,00	91,21	729,00	5 415,00	construction		600	7 000	
Methadoux Energies	metha	17	30/04/2015	5 200,00	20 800,00		4 576,00	27 978,00	557,61	1 069,00	0,00	développement		700	8 000	
Total metha	Total metha			98 700,00	396 600,00	0,00	4 576,00	534 143,00	773,85	13 458,00	17 688,00			1 900	23 000	-
HydroRaon	hydro	88	22/07/2014	5 000,00	125 000,00		30 000,00	132 952,00	836,27	2 841,00	2 951,00	exploitation	12/04/2017	400	1 847	741
SHEC (HydroCevenole)	hydro	30	30/06/2016	185 000,00	410 000,00			619 874,00	1 501,64	14 191,00	14 903,00	exploitation	04/01/2017	320	800	673
HydroEpinal	hydro	88	12/07/2017	6 000,00	594 000,00		470 000,00	133 414,00	0,00	9 414,00	3 420,00	exploitation	01/10/2016	235	1 200	657
Total hydro	Total hydro			196 000,00	1 129 000,00	0,00	0,00	886 240,00	2 337,91	26 446,00	21 274,00			955	3 847	2 071
Ferme éol. des Monts de R	éolien	87	25/06/2013	9 800,00	336 000,00	100 000,00		484 559,00	17 640,00	7 344,80	7 556,00	exploitation	01/03/2014	2 000	3 000	NC
Bégawatts	éolien	56	13/07/2013	10 028,00	4 126,00	490 000,00		515 393,00	25 433,87	23 601,60	23 580,00	exploitation	01/05/2014	8 200	18 000	15 937
Isac Watt	éolien	44	30/05/2014	500 003,50	200 000,00		200 000,00	501 903,00	8 723,80	3 665,22	0,00	exploitation	01/01/2016	8 000	17 200	17 278
Ô Manne Céleste	éolien	Belgique	10/06/2014			150 000,00		163 114,00	8 250,00	8 503,60	8 250,00	exploitation	04/07/2013	2 000	4 000	NC
La Limouzinière	éolien	44	09/10/2014	230,00	1 484 825,00			1 646 364,00	30 510,00	88 133,43	90 441,00	exploitation	01/04/2012	6 150	12 000	10 582
SEM ER	éolien	35	17/03/2015	350 000,00				353 850,00	15 509,47	0,00	0,00	exploitation	01/10/2009	12 500	20 000	NC
Les Ailes des Crêtes C2	éolien	8	08/04/2015	5 000,00	90 000,00		30 000,00	68 612,00	950,00	3 562,00	2 700,00	exploitation	01/07/2016	1 600	2 200	2 585
La Jacterie	éolien	49	10/07/2015	19 064,00	80 000,00			101 464,00	2 417,00	2 400,00	2 400,00	exploitation	01/09/2016	12 500	23 000	26 977
SOCPE Champs Chagnot	éolien	87	29/10/2015	200,00	642 474,27			653 414,00	12 599,66	10 740,81	10 730,00	exploitation	03/01/2017	9 000	19 000	9 524
AVESSAC	éolien	44	29/01/2016	3,00	90 000,00			94 503,00	1 676,84	1 503,00	1 500,00	exploitation	06/04/2017	10 000	22 000	13 806
EOLANDES	éolien	44	28/12/2017	1 000,00				1 000,00	0,00	0,00	0,00	développement		15 000	43 000	
Total éolien	Total éolien			895 328,50	2 927 425,27	740 000,00	0,00	4 584 176,00	123 710,64	149 454,46	147 427,00			86 950	183 400	96 689
ERE 43	bois énergie	43	05/02/2014	300,00	200 000,00		200 000,00	300,00	0,00	0,00	0,00	exploitation		1 200	2 000	NC
FORESTENR	bois énergie	73	18/06/2016	10 300,00			525 000,00	10 300,00	0,00	0,00	2 000,00	construction		750	2 000	
Total bois énergie	Total bois énergie			10 600,00	200 000,00	0,00	525 000,00	10 600,00	0,00	0,00	2 000,00			1 950	4 000	-
COSPRO	part strat	26	23/12/2010		11 960,00			11 960,00								
SFR OSER	part strat	69	03/12/2013	20 000,00			21 369,00	20 000,00								
Eole Sud 59-62	part strat	59	20/01/2014	500,00			500,00	500,00								
SIPeNR	part strat	75	06/03/2014	15 000,00			9 300,00	15 000,00								
ERCISOL	part strat	90	20/03/2014	3 570,00				3 570,00								
Nièvre Energie	part strat	58	24/06/2014	15 000,00				15 000,00								
EP Etudes	part strat	75	20/10/2015	20 000,00			180 000,00	20 000,00								
NORD ENERGIE	part strat	59	09/11/2015	15 000,00			15 000,00	15 000,00								
EOLA	part strat	44	03/05/2016	5 000,00				5 000,00								
Total part strat	Total part strat			106 030,00	0,00	0,00	226 169,00	286 030,00	0,00	0,00	0,00			-	-	-
Total général				1 724 208,50	6 618 700,37	930 500,00	1 020 245,00	1 448 883,00	8 567 020,00	201 563,49	274 265,09	271 051,80		102 905	228 682	102 389



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

AUX ACTIONNAIRES COMMANDITAIRES ET A L'ASSOCIE COMMANDITE – GERANT D'ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

Chers Actionnaires d'Energie Partagée Investissement,

Le Conseil de Surveillance, instance qui vous représente et qui a pour mission de contrôler la gestion de la société, porte à votre attention les éléments-clés suivants, en préparation de notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 juin 2018 à Toulouse.

Il souhaite la bienvenue aux nombreux actionnaires qui nous ont rejoints en 2017.

Notre vision de l'année 2017

Les résultats de l'année

Notre outil financier a participé, à ce jour, à 56 sociétés dont 47 projets citoyens de production d'énergies renouvelables et 9 participations stratégiques (Sociétés d'Economie Mixte par exemple) ; 35 projets sont en fonctionnement et 11 en cours de développement et construction pour des mises en service en 2018/2019. 132 GWh électriques ont été produits sur 2017, représentant la consommation de 41 000 foyers, pour 5 000 souscripteurs (*soit une moyenne de 8 foyers couverts en électricité d'origine renouvelable pour un souscripteur, ratio positif !*).

Dès 2018, des projets bois-énergie et de méthanisation agricole, permettant la production de chaleur et de gaz renouvelables seront opérationnels : la diversification se poursuit !

La collecte a atteint près de 2,5 millions d'euros sur l'année 2017, dont 0,5 million d'euros auprès d'investisseurs institutionnels. Ce montant s'avère assez stable depuis 4 ans, grâce à la forte dynamique portée par tous les acteurs du mouvement Energie Partagée, complémentaires et efficaces.

Le seuil des 15 millions d'euros collectés a été atteint début 2018, et l'objectif de 25 millions d'euros - qui permet de pérenniser économiquement notre outil d'investissement – devrait être atteint dans 3 à 5 ans.

Les évolutions à suivre

Si ces éléments témoignent d'un développement réel et très positif, nous devons continuer de surveiller deux points-clés :

- Les actions visant à développer la collecte de fonds doivent être poursuivies auprès de différentes catégories de souscripteurs – dans un contexte où foisonnent de nombreuses offres de placements financiers dans le secteur des énergies renouvelables, mais dont la plupart ne sont pas fondées sur la participation au capital et à la gouvernance de projets-. Il s'agit notamment de s'appuyer sur notre portefeuille de projets et sur l'analyse des attentes de nos souscripteurs ;
- Identifier, développer et accompagner de nouveaux projets de production d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie suffisamment matures pour permettre notre investissement, en continuant la structuration de notre mouvement (avec Energie Partagée Association et Energie Partagée Etudes) et nos partenariats.

La création d'EnRciT, nouvel outil de financement pour les projets citoyens d'énergie renouvelable

La fin d'année 2017 a été marquée par la participation d'Energie Partagée Commanditée, notre gérant-associé commandité, à la création de EnRciT, société dont l'actionariat est composé de la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Ircantec et le Crédit coopératif. Dotée d'un capital initial de 4 millions d'euros, cette société a vocation à accompagner économiquement la phase sensible de développement des projets d'énergies renouvelables citoyens (en ciblant dans un premier temps les grosses puissances photovoltaïques et éoliennes) et ainsi en faciliter l'émergence. Elle s'inscrit dans un contexte plus global de soutien aux énergies renouvelables citoyennes en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui devrait amplifier son soutien à Energie Partagée Association et aux réseaux régionaux.

EnRciT est un outil distinct et complémentaire d'Energie Partagée Investissement. EnRciT permet de financer la phase de développement des projets, qui est par essence très incertaine, tandis que Energie Partagée Investissement investit dans les projets lorsqu'ils passent en phase de réalisation, et s'ils répondent aux critères de notre charte. Energie Partagée Investissement aura la possibilité d'investir dans des projets dont le développement aura été soutenu par EnRciT et garde la possibilité d'investir dans des projets qui n'ont pas de lien avec EnRciT.

Ainsi, les fonds collectés par EnRciT et par Energie Partagée Investissement ne sont pas à considérer comme s'additionnant. Le lancement d'EnRciT ne remet pas en question l'objectif d'Energie Partagée Investissement d'atteindre 25 millions d'euros de collecte d'ici 3 à 5 ans.

A partir de mi-2018, Energie Partagée Commanditée assurera la gérance de ce nouvel outil EnRciT, comme elle le fait déjà pour Energie Partagée Investissement. Ce choix permet de mutualiser des ressources, de capitaliser sur l'expérience acquise en répartissant les charges de gérance, d'accéder à de nouveaux projets et d'accroître notre visibilité. Il implique des évolutions organisationnelles fortes. Les salariés d'Energie Partagée Investissement vont par exemple rejoindre Energie Partagée Commanditée et plusieurs recrutements vont s'opérer dès 2018.

Le Conseil de Surveillance comprend cette évolution, positive pour le financement local et citoyen des énergies renouvelables citoyennes et restera vigilant sur la bonne adéquation des moyens alloués par Energie Partagée Commanditée au développement d'Energie Partagée Investissement. Le Conseil de Surveillance restera aussi attentif à la communication faite au sujet de ces deux outils et sur la répartition des projets entre les différents outils de financement à disposition, de façon à préserver les intérêts d'Energie Partagée Investissement.

Les décisions relatives à la prise de gérance de EnRciT ont dû être prises rapidement (fin 2017 et début 2018). L'équipe dirigeante a su être réactive, et a témoigné sa volonté de pérenniser et améliorer notre outil d'investissement. Il apparaît néanmoins nécessaire de faire vivre plus régulièrement une instance de réflexion stratégique commune à l'ensemble du mouvement Energie Partagée. Le Conseil de Surveillance y contribuera pleinement.

En synthèse, Energie Partagée Investissement vit avec dynamisme, sait être réactif dans un environnement qui évolue fortement : l'équipe salariée et dirigeante doit en être chaleureusement félicitée ! La gouvernance du mouvement doit également s'adapter, en conservant une large place à la collaboration pour veiller à maintenir une compréhension collective des enjeux de développement.

Les chantiers du Conseil de Surveillance en 2017

Le suivi de gestion

La première mission du Conseil de Surveillance est d'effectuer un suivi régulier des indicateurs d'activité et économiques de Energie Partagée Investissement. Ce travail, exigeant, est largement facilité par la disponibilité et la pédagogie de Florence Martin, Directrice Administrative et Financière, qui a participé à toutes nos réunions et séminaires. Nous la remercions amicalement.

L'analyse de notre actionariat

Le principal chantier 2017, conduit en collaboration avec l'équipe salariée, a porté sur l'analyse de l'actionariat d'Energie Partagée, étant entendu qu'il est nécessaire de maintenir un niveau de collecte minimal de 2,5 M€ par

an et d'atteindre le seuil de 25 M€ en 2022. Un changement d'échelle semble nécessaire, notamment grâce au ciblage de la communication.

Le travail du Conseil de Surveillance a visé à mieux comprendre la structure de l'actionariat actuel, en comparaison avec celle du marché des épargnants solidaires (à partir des données Finansol) et ainsi identifier les leviers de communication.

Plusieurs spécificités ont été mises en évidence : notre actionariat est davantage masculin, plus jeune et le montant d'investissement n'est pas lié à l'âge. La moyenne d'investissement par actionnaire est de 2 630 €, mais cette moyenne masque deux typologies d'actionariat : 78% des actionnaires ont investi moins de 2 000 € (pour un total de 2,5 M€) et les autres 22% totalisent 9,9 M€ (soit 80% de la collecte). Il conviendrait de mieux cibler ces deux catégories de souscripteurs par des messages différents.

Energie Partagée permet aux actionnaires d'orienter leur investissement sur un projet spécifique, ce qu'ils font de plus en plus depuis 2015 : 40% des montants investis sont fléchés. Ce constat confirme la nécessité de présenter les projets, mettre en valeur les porteurs de projet, leur localisation géographique ou leurs besoins en financement.

Cette analyse a été complémentaire au sondage des attentes des actionnaires réalisé en 2016. Elle permet à la fois d'interpréter plus finement les attentes de nos actionnaires et d'enrichir le plan de communication 2018 – 2022.

L'analyse des risques du portefeuille de projets

Des membres du Conseil de Surveillance ont également participé aux travaux relatifs à la construction d'une analyse des risques sur les projets d'énergies renouvelables (par filière), en amont de l'investissement par Energie Partagée et en phase d'exploitation. Il nous semble utile que ce chantier soit mieux structuré en 2018, au regard de l'augmentation de notre portefeuille de projets.

Le suivi du mandat de gérance exercé par Energie Partagée Commanditée

Un travail a en outre débuté sur les impacts de la prise de gérance d'EnRciT par Energie Partagée Commanditée. Il se poursuit en 2018, en particulier sur la rédaction du nouveau protocole de gérance à établir entre Energie Partagée Commanditée et Energie Partagée Investissement.

Enfin, le Conseil de Surveillance participe aux échanges, au sein du Comité Stratégique du Mouvement, sur le contenu de la charte, notamment sur les notions de projet local et citoyen.

Mais le Conseil de Surveillance, c'est qui, c'est quoi ?

Composé statutairement de 3 à 11 membres bénévoles élus (pour 4 ans) parmi les actionnaires, auxquels s'ajoute un membre de droit représentant Energie Partagée Association, le Conseil de Surveillance a pour mission de contrôler la gestion de la société Energie Partagée Investissement. Il apporte également avis et conseils à la gérance d'Energie Partagée, en lien avec les souscripteurs qui peuvent le solliciter à tout moment, sans toutefois pouvoir s'immiscer dans la gestion de l'entreprise.

(Pour de plus amples informations, nous vous invitons à la lecture des articles 28 à 36 des statuts d'Energie Partagée Investissement, disponibles sur demande ou téléchargeables sur le site d'Energie Partagée, à l'adresse suivante : <https://energie-partagee.org/nous-decouvrir/qui-sommes-nous/energie-partagee-investissement> .

Le Conseil est actuellement composé de 10 personnes (*liste disponible en fin de rapport*). Il a été présidé depuis 2015 par Vincent LAGALAYE et, depuis sa démission le 5 avril 2018, l'est par Eddie CHINAL, qui est signataire, au nom du Conseil de Surveillance, de ce présent rapport, rédigé collectivement.

Les membres du Conseil de Surveillance remercient chaleureusement Vincent pour sa présidence, marquée par l'excellence de son animation collaborative.

Des places restant disponibles au Conseil de Surveillance, tout actionnaire est invité à présenter sa candidature (via l'adresse mail conseil-surveillance@energie-partagee.org), quelles que soient ses compétences, avec la possibilité de participer au préalable aux travaux du Conseil en tant qu'observateur.

Cela a été le cas ce printemps pour Marianne MERCIER qui a décidé de présenter sa candidature (formalisée sur les documents mis à disposition des actionnaires via le lien <https://energie-partagee.org/assemblee-generale-les-22-23-juin-2018/> et que nous vous proposons d'agréer.

Avis sur les comptes et les résolutions

Le dynamisme de notre société, la compétence et l'engagement de l'équipe salariée et la totale cohérence avec nos objectifs sont des motifs de grande satisfaction pour le Conseil de Surveillance.

Cette année est la première qui présente un exercice bénéficiaire : nous nous en félicitons, en adressant à nouveau nos bravos à l'équipe salariée et à la gérance !

Des chantiers (précisés dans ce rapport) doivent être poursuivis ou engagés, en particulier sur cette année 2018 de changement d'organisation pour Energie Partagée Investissement et sa gérance. Nous sommes confiants en la capacité de tous les acteurs de notre mouvement à les conduire, et nous y participerons activement.

En s'appuyant sur notre travail tout au long de l'année et n'ayant relevé aucune irrégularité, le Conseil de Surveillance vous invite à valider les comptes, les rapports annuels et soutenir les résolutions proposées par la gérance et notamment :

- **une nouvelle prime d'émission de deux euros par action, en complément de la prime d'émission de deux euros validée en 2017, pour valoriser le placement des actionnaires ;**
- **une nouvelle rémunération du mandat de gérance exercé par Energie Partagée Commanditée en cohérence avec la nouvelle organisation des équipes du mouvement.**

Le 22 mai 2018,

Pour le Conseil de surveillance
M. Eddie CHINAL, président

Liste des membres du Conseil de surveillance en 2017

M. Eddie CHINAL
M. Paul GIRARD
M. Jacky HOUDOIN
M. Vincent LAGALAYE
M. Yvan LAHAYE
Mme Céline LEFEVRE
M. Aurélien MARY
Mme Noémie POIZE
Mme Françoise REFABERT
Et Energie Partagée Association, membre de droit, représentée par M. Georges AUDRAS

Adresse électronique collective : conseil-surveillance@energie-partagee.org

SCA ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT
Société en commandite par actions

Siège social
10 Avenue des Canuts
69120 VAULX EN VELIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

SCA ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

Société en commandite par actions

Siège social

10 Avenue des Canuts

69120 VAULX EN VELIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCA ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Immobilisations financières » des Règles et méthodes comptables de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenus pour l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées dont la valeur nette comptable au 31 décembre 2017 s'établit à 8 235 K€. Nos travaux ont principalement consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, mentionnées dans le rapport de gestion sont incomplètes. Ainsi, il n'est pas fait état du nombre de factures émises et reçues non réglées au 31 décembre 2017 dont le terme est échu.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 226-10-1 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 25 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes
SEGECO Audit



Alain DESCOINS
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	13 894	13 894		1 544
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 947	2 367	1 581	1 743
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 838 310		1 838 310	1 667 999	
Créances rattachées à des participations	5 319 595		5 319 595	3 555 784	
Autres titres immobilisés	1 077 075		1 077 075	954 118	
Prêts	25 000		25 000	25 000	
Autres immobilisations financières	346 033		346 033	489 929	
TOTAL (II)	8 623 855	16 261	8 607 594	6 696 116	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	210 703		210 703	108 218
	Autres créances	19 588		19 588	15 596
Capital souscrit appelé, non versé	32 235		32 235	10 885	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 201 184		1 201 184	450 000	
DISPONIBILITES	4 152 181		4 152 181	4 387 159	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				5 608
	TOTAL (III)	5 615 891		5 615 891	4 977 465
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		14 239 745	16 261	14 223 485	11 673 581
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				198 523	156 617
(3) dont créances à plus d'un an				1 400	1 400

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	13 737 900	11 429 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	24 382	
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(636 826)	(597 312)
	Résultat de l'exercice	41 655	(39 514)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	14 233	8 585	
	Total des capitaux propres	13 181 344	10 801 459
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	668 087	582 156
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 808	47 517
	Dettes fiscales et sociales	74 546	57 486
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	180 000	180 000	
Autres dettes	1 700	4 963	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	1 042 141	872 122
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	14 223 485	11 673 581
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	41 654,86	(39 514,39)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	499 820	351 466
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)	460 272		460 272	377 357	
	Montant net du chiffre d'affaires	460 272		460 272	377 357	
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			204 10	281	
Total des produits d'exploitation (1)				460 486	377 638	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes			184 925	162 613	
	Impôts, taxes et versements assimilés			22 484	21 997	
	Salaires et traitements			134 481	130 590	
	Charges sociales du personnel			52 788	52 739	
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			2 659	25 211	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges			68	4	
	Total des charges d'exploitation (2)				397 404	393 153
	RESULTAT D'EXPLOITATION				63 082	(15 514)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		63 082	(15 514)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 184	
	Total des produits financiers	1 184	
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	21 665	20 656
	Total des charges financières	21 665	20 656
	RESULTAT FINANCIER	(20 481)	(20 656)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	42 601	(36 170)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 648	4 480
	Total des charges exceptionnelles	5 648	4 480
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 648)	(4 480)
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(4 702)	(1 136)
	TOTAL DES PRODUITS	461 670	377 638
	TOTAL DES CHARGES	420 015	417 153
	RESULTAT DE L'EXERCICE	41 655	(39 514)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice

Le bilan de l'exercice présente un total de **14 223 485** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **461 670** euros et un total **charges** de **420 015** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **41 655** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12** mois.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- * Logiciels et site internet : 3 ans
- * Matériels de bureau et informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites à l'actif pour leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais accessoires.

Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée selon une approche multicritères intégrant en particulier la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie.

Les frais d'acquisition des titres de participation ont été immobilisés, conformément à l'option offerte par l'art-332-1 du PCG. Ils s'élèvent à 51.127 € .

Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur cinq années au prorata temporis.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Présentation du compte de résultat

Les produits et charges financiers figurent en cycle d'exploitation.

Ces produits et charges caractérisent l'activité principale de la société. Pour cela, ils font logiquement parti du résultat d'exploitation, à l'exception de charges d'intérêts relatives à un billet à ordre qui ont été placées volontairement en résultat financier.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

CICE

La société a constaté au titre de l'exercice un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (dit CICE) d'un montant de 4.644 €. Conformément à la préconisation l'ANC du 28 février 2013, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en créance sur l'état et en diminution du poste « charges sociales ».

En application de l'article 244 quater C du CGI, il nous appartient de retracer dans la présente annexe l'utilisation de cette créance au titre de l'exercice précédent. Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Informations relatives au bilan actif

Frais de recherche et développement

	31/12/2017	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de recherche et développement			
Total			

Fond de commerce

	31/12/2017	Montant	Observations
Eléments acquis du fonds de commerce			
Fonds commerciaux réévalués			
Fonds commerciaux reçus en apport			
Total			

Immobilisations

		01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Valeurs brutes	Immobilisations incorporelles	270 834		256 940	13 894
	Immobilisations corporelles	2 994	953		3 947
	Immobilisations financières	6 692 830	2 524 542	611 358	8 606 013
	Total	6 966 658	2 525 495	868 298	8 623 855
Amortissements & provisions	Immobilisations incorporelles	269 290	1 544	256 940	13 894
	Immobilisations corporelles	1 251	1 115		2 367
	Immobilisations financières				
	Total	270 541	2 659	256 940	16 261

Filiales et participations

	Capitaux propres	Quote-part détenue (en%)	Valeurs comptables des titres		Résultat dernier Exercice clos
			Brute	Nette	
1 Filiales (plus de 50%)					
Energie Partagée Exploitation (2017)	172 514	100,00	200 000	200 000	3 579
Giraud Agri (2017)	251 443	53,92	16 500	16 500	25 106
Lucisol (2016)	51 408	62,50	5 000	5 000	(19 592)
Eola Développement (N.C)		69,44	5 000	5 000	
Energ'Y Citoyennes (N.C)		54,50	20 000	20 000	
2 Participations (10 à 50%)					
Cf. Etat de détail : Participations (10 à 50%) ci-joint					

Participations (10 à 50%)

au 31/12/2017

Participations (10 à 50%)	Capitaux propres	Quote-part détenue (en %)	Valeur comptable des titres		Résultat dernier exercice clos
			Brute	Nette	
Société Hydro Electrique Cevenole (2016)	25 107	50	185 000	185 000	(12 658)
Ferme Eolienne Rilhac Lastours (2015)	(387 567)	49	9 800	9 800	(95 398)
Energie Partagée Etudes (2017)	441 097	39	200 000	200 000	(23 907)
Altora PV (2016)	112 724	40	20 000	20 000	(12 083)
Plaine Sud Energies (2016)	64 719	37	10 000	10 000	6 568
ForestEnr (2016)	66 704	34	10 300	10 300	(3 935)
Enr Chantreterie (1ère clôture 31.12.2017)		33	500	500	
Methalayo (N.C.)		29	65 000	65 000	
Isac Watts (2016)	1 620 193	16	500 004	500 004	70 265
Soleil du Grand Ouest (2016)	(30 483)	25	1 000	1 000	(11 515)
La limouzinière (2017)	(1 904 445)	23	230	230	205 332
Socpe Champs Chagnots (2017)	(174 424)	20	200	200	269 210
Advivo Solaire (2017)	(69 177)	20	2 000	2 000	(74 276)
Methadoux Energies (2015)	(7 505)	16	5 200	5 200	(37 552)
Methamoly (2017)	245 302	11	28 500	28 500	(45 668)
Hydroraron (2015)	34 577	10	5 000	5 000	(41 675)
Solarvip (2017)	290 162	49	115 000	115 000	(5 744)
Hydroepinal (1ère clôture 31.12.2018)		30	6 000	6 000	
Eolandes	1 952	33	1 000	1 000	(1 048)
Solar Civis (1ère clôture 31.12.2018)		29	600	600	

Informations relatives au bilan actif (suite)

Créances ratt. à des participations	31/12/2017	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Prêts et avances consentis :				
Créances rattachées à des participations		5 319 595		5 319 595
Créances rattachées à des sociétés en participation				
Total		5 319 595		5 319 595

Stocks	31/12/2017	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières & approvisionnements				
En cours				
Produits finis				
Marchandises				
Total				

Créances	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Actif immobilisé (1)	5 690 628	198 523	5 492 105
Actif circulant (1) (2) (3)	262 526	261 126	1 400
Charges constatées d'avance			
Total	5 953 154	459 649	5 493 505
<i>(1) Dont concernant les entreprises liées et participations</i>		230 758	5 492 105
<i>(2) Dont créances représentées par des effets de commerce</i>			
<i>(3) Provision sur actif circulant :</i>			

Produits à recevoir	31/12/2017	Observations
Créances liées à des participations	214 377	
Autres immobilisations financières	28 232	
Créances clients et comptes rattachés	61 127	
Autres créances	17 069	
Total	320 805	

Charges constatées d'avance	31/12/2017	Observations
Charges constatées d'avance - Exploitation		
Charges constatées d'avance - Financières		
Charges constatées d'avance - Exceptionnelles		
Total		

Informations relatives au bilan passif

Capital social	31/12/2017	Nombre	Valeur nominale	Montant
Titres au début de l'exercice		114 297,00	100,0000	11 429 700,00
Titres émis		23 697,00	100,0000	2 369 700,00
Titres remboursés ou annulés		615,00	100,0000	61 500,00
Titres en fin d'exercice		137 379,00	100,0000	13 737 900,00

Provisions	01/01/2017	Augmentation	Diminution utilisée	Diminution non utilisée	31/12/2017
Provisions réglementées	8 585	5 648			14 233
<i>Dont provision pour amortissements dérogatoires</i>					
Amortissement dérog.frais s/titres particip.	8 585	5 648			14 233
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour dépréciations					

Dettes	Montant	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'étab de crédits (1)				
Emprunts et dettes financières div. (1) (2)	542 321		542 321	
Fournisseurs & comptes rattachés (3)	117 808	117 808		
Dettes fiscales & sociales	74 546	74 546		
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	180 000	180 000		
Groupes & associés (2)	125 766	125 766		
Autres dettes	1 700	1 700		
Produits constatés d'avance				
Total	1 042 141	499 820	542 321	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice :

(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice :

(2) Emprunts & dettes associés personnes physiques :

(3) Dont dettes représentées par effets de commerce :

125 256

Charges à payer	31/12/2017	Observations
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	42 321	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 674	
Dettes fiscales & sociales	14 416	
Autres dettes		
Total	134 411	

Produits constatés d'avance - Exploitation	31/12/2017	Observations
Produits constatés d'avance - Exploitation		
Produits constatés d'avance - Financier		
Produits constatés d'avance - Exceptionnel		
Total		

Autres informations

Crédit bail

	Constructions	Matériels & outil.	Autres	31/12/2017
<u>Redevances payées :</u>				
Cumuls exercices antérieurs				
Redevances exercice				
Total				
<u>Redevances restant à payer :</u>				
A 1an au plus				
Entre 1 an et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Total				
<u>Valeurs résiduelles :</u>				
A 1an au plus				
Entre 1 an et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Total				
Montant en charge dans l'exercice				

Engagements financiers

	31/12/2017	Engagements donnés	Engagements reçus
Effets escomptés non échus			
Avais, cautions et garanties			
Engagements en matière de crédit bail			
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés			
Non significatif			
Autres engagements		66 005	
Intérêts sur billet à ordre		66 005	
Total des engagements financiers		66 005	

Autres informations (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature de la dette	Nature de la garantie	Bénéficiaires	Montant début	31/12/2017
		Total		

Identité de la société mère consolidant les comptes ou de la société tête de groupe pour le régime d'intégration fiscale

ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

Date de début d'intégration = 01.01.2010

Opérations avec les entreprises liées

(hors créances rattachées à des participations)

31/12/2017

Montant

Observations

Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits d'exploitation		
Charges d'exploitation		
Produits financiers		
Charges financières		

Autres informations significatives

SCA ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT
Société en commandite par actions

Siège social
10 Avenue des Canuts
69120 VAULX EN VELIN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2017

SCA ENERGIE PARTAGEE INVESTISSEMENT

Société en commandite par actions

Siège social

10 Avenue des Canuts

69120 VAULX EN VELIN

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.226-2 du code du commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.226-2 du code du commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.226-10 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Lyon, le 25 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes
SEGECO Audit



Alain DESCOINS
Associé